

« Dépression mal diagnostiquée et antidépresseurs mal prescrits en France »

source **Le Monde** édition du 16 octobre

Mardi le 9 octobre, le ministère de la Santé et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) lançait une première campagne nationale "La dépression : en savoir plus pour en sortir".

Concernant le diagnostic et le traitement de la dépression en France, le journal Le Monde (édition du 16 octobre) a recueilli les propos de Dre Hélène Verdoux, coordonnatrice, avec le pharmacologue Bernard Bégaud, d'une étude publiée en 2006 sur la consommation de médicaments psychotropes en France.

Entre 1980 et 2001, la vente d'antidépresseurs en France a été multipliée par dix et atteint plus de cinquante millions de boîtes par an.

Selon cette étude, la moitié des personnes consommant des antidépresseurs ne présentent pas de trouble psychiatrique avéré.

"Actuellement, le mot dépression, considère Dre Verdoux, est utilisé à tort et à travers. Il existe en France une surprescription d'antidépresseurs pour des personnes qui n'ont pas de pathologie dépressive, au sens médical du terme. Ils ont une plainte de mal-être face à laquelle la réponse médicamenteuse n'est pas forcément adéquate. Chez quelqu'un qui n'en a pas besoin, l'antidépresseur peut favoriser la survenue d'une vulnérabilité et entraîner des complications. Ces personnes ont davantage besoin d'écoute, de psychothérapie, de soutien. Malheureusement, les consultations de psychologues ne sont pas remboursées."

Il n'est pas question, "dans un contexte de déficit de la Sécurité sociale", a précisé Mme Roselyne Bachelot, ministre de la santé, de prendre en charge l'accès à un psychologue.

La France est la championne d'Europe de la consommation d'anxiolytiques et d'antidépresseurs comme elle l'est aussi pour les antibiotiques. "Cela relève, commente Mme Verdoux, d'une culture française en faveur du médicament et d'un système sans contrôle."

A l'inverse, moins d'une personne sur trois souffrant de dépression bénéficie d'un traitement approprié.

Les symptômes de la dépression sont mal connus, d'où l'intérêt de la campagne nationale qui vient d'être lancée. "Lorsqu'une personne consulte, il faut que le médecin puisse reconnaître la dépression. Très souvent, le patient évoque des problèmes de fatigue et de sommeil et se retrouve avec une prescription d'hypnotique. Le médecin doit prendre le temps d'explorer tous les symptômes."

L'usage des antidépresseurs est par ailleurs souvent incorrect. "Il faut bien savoir, rappelle Dre Verdoux, que le délai d'action de ce médicament est au minimum de deux à trois semaines et que cette période peut être particulièrement difficile.

Le traitement doit être poursuivi au minimum pendant six à huit mois après la disparition des symptômes. Lorsqu'une personne a fait plusieurs épisodes dépressifs (au moins trois au cours des cinq dernières années), la question d'un traitement préventif peut se poser. Enfin, l'arrêt d'un traitement doit se faire progressivement."

Alors que plusieurs patients s'inquiètent des cocktails de médicaments, Dre Verdoux précise, "qu'en début de traitement, il n'est pas aberrant de prendre un hypnotique pour réduire les problèmes de sommeil et un anxiolytique pour lutter contre l'anxiété. Mais, lorsque l'antidépresseur agit, mieux vaut arrêter ces autres médicaments et privilégier la monothérapie."

En ce qui concerne les effets secondaires, Dre verdoux, mentionne les nausées et vertiges qui se présentent surtout au début du traitement. "Le problème majeur qui peut être rencontré, dit-elle, est celui de l'inversion de l'humeur. La personne devient par exemple euphorique ou hyperactive. Dans ce cas-là, il faut arrêter rapidement le traitement, car il a dépassé son but."